

APPENDICE BBB

Toronto, Ontario

Le 30 septembre 1966

M. Herb Gray, Président,
Comité des banques et de la finance,
Chambre des communes,
Ottawa, Ontario

Sujet: Revision de la Loi sur les banques

Cher Monsieur

Je réponds à l'invitation générale que le Comité a lancé de présenter tout mémoire sur le sujet précité.

Une modification que le nouveau projet de loi pourrait apporter vise la radiation des mots suivants:

«... agir à titre d'agent pour une compagnie d'assurance ou pour une personne dans le placement d'une assurance, et la banque ne doit...»

que l'on trouve au paragraphe 4 de l'ancienne loi et au paragraphe 6 du même article de la mesure envisagée.

Le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement compte que les banques et les quasi-banques pourront mieux soutenir la concurrence entre elles et avec les autres institutions financières. A mon avis, les mots précités ont sans doute empêché les banques dans le passé à mettre en œuvre, de concert avec les compagnies d'assurances, des plans et services qui leur permettraient de mieux faire concurrence dans l'attrait qu'elles offrent aux épargnants et aux investisseurs.

Jusqu'ici certaines banques collaborent avec des compagnies d'assurances dans l'offre de services qu'elles font au public (plans d'épargne, prêts) et qui comportent une assurance-vie. Toutefois, je crois que ces services ont été prodigués *en dépit des* observations précitées et assurément pas à cause d'elles. La radiation des mots convenus permettrait aux banques de rendre de plus nombreux services comprenant l'assurance-vie, pour le plus grand bien de tous.

Si l'on garde le texte actuel, il aurait certainement pour effet de continuer à amoindrir la concurrence, à l'encontre des désirs du ministre de l'accentuer ce qui, à mon avis, rendrait de très bons services à tous ceux qui sont concernés.

Je pense qu'il s'agit là d'un sujet important. En conséquence, si vous jugez que je doive comparaître en personne et répondre aux questions que les membres du Comité aimeraient peut-être me poser, je suis disposé de me rendre à Ottawa à cette fin.